CYBERSÉCURITÉ ET TÉLÉTRAVAIL



|  |  |
| --- | --- |
|  | **Informations sur le télétravail** |

Lorsque vous êtes en télétravail, plusieurs facteurs peuvent conduire à vous rendre vulnérable à la cybercriminalité. Parmi ces facteurs de risques, nous pouvons citer:

* Incapacité pour la DISTI d’assurer la sécurité de votre réseau à domicile.
* L’utilisation de votre ordinateur personnel

L’outil à privilégier pour le travail à distance est un ordinateur fourni par le Cégep. Dans le cas où cela est impossible, l’ordinateur personnel peut être utilisé en mettant en place et en utilisant de bonnes pratiques. De cette manière, vous réduirez les risques liés à son utilisation dans le cadre du télétravail.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Les bonnes pratiques que vous devez mettre en place** |

En vous assurant d’appliquer en tout temps ces bonnes pratiques, vous contribuez à la sécurité de votre propre réseau à domicile ainsi qu’à renforcer la sécurité de votre accès au réseau du Cégep. Parmi ces pratiques :

* S’assurer que votre modem / routeur à la maison est mis à jour. Certains fournisseurs Internet poussent les mises à jour eux-mêmes lorsqu’il s’agit de leur propre équipement, mais dans le cas de vos équipements (acheté par vos soins), il vous revient de vous assurer du bon fonctionnement et de la sécurité de votre équipement.
* Changer le mot de passe par défaut de l’administrateur de votre routeur / modem Internet, pour mettre un mot de passe plus complexe.
* Changer régulièrement le mot de passe de votre connexion Wi-Fi (très souvent partagée avec les familles en visite chez vous) ou utiliser une fonction “invité” disponible sur certains routeurs.
* Votre connexion Wi-Fi doit être sécurisée au minimum avec WPA2.
* Votre ordinateur personnel doit avoir un système d’exploitation à jour ainsi qu’un antivirus(ex.**:** Bitdefender, Norton 360, McAfee antivirus, Intego antivirus) avec les dernières mises à jour. **Les antivirus gratuits sont à proscrire**.
* Verrouiller manuellement votre session avant de quitter votre ordinateur.
* Si plusieurs personnes à votre domicile partagent l’ordinateur, créez des comptes utilisateurs distincts pour ceux-ci et utilisez un mot de passe complexe pour votre compte. **Ne partagez pas votre mot de passe avec les membres de votre foyer**.
* Faire l’installation de logiciel provenant de source de confiance uniquement sur votre poste.